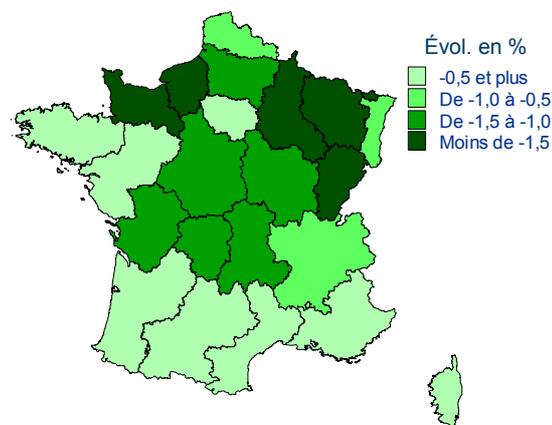


## BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI DU SECTEUR PRIVÉ EN BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

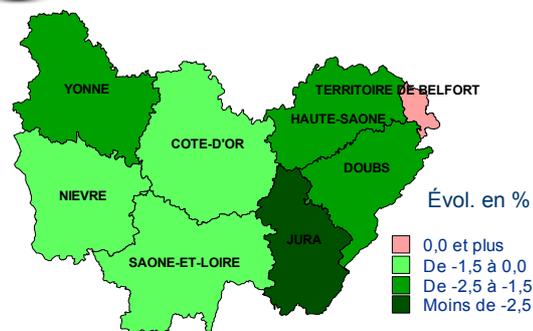
### L'EMPLOI TOUCHÉ PAR LA CRISE EN 2008

**A** partir du deuxième trimestre 2008, les établissements du secteur privé commencent à diminuer leurs effectifs salariés pour les ajuster à la baisse de l'activité économique. En un an, la Bourgogne perd au total 4 700 postes (- 1,1 %) et retrouve un niveau d'emploi proche de celui de la fin 2006. Pour la Franche-Comté (- 2,0 %), le recul est encore plus important. La disparition de 5 900 emplois la replace en deçà de son niveau de l'année 2000. Pour autant, la crise n'a pas encore livré tous ses effets. Si l'industrie paie un lourd tribut, certains de ses secteurs sont encore épargnés. Dans le même mouvement, les principaux secteurs liés à la demande des ménages sont peu à peu gagnés par la récession. Le rythme de croissance de la construction s'amoin-drit mais le secteur demeure encore créateur d'emplois sur l'année. Le commerce régresse en fin d'année et termine au niveau de l'année précédente.

#### Pertes d'emplois plus sévères dans les régions industrielles de l'Est en 2008



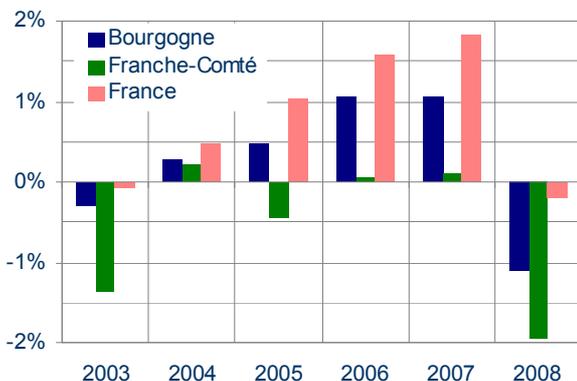
#### Repli marqué de l'emploi dans le Jura en 2008



Source : Acoiss - Urssaf

#### Évolution régionale de l'emploi

#### Chute historique de l'emploi salarié en 2008



Source : Acoiss - Urssaf

#### Le repli de l'emploi s'avère brutal

Après quatre années de quasi-stabilité, la Franche-Comté subit à nouveau d'importantes pertes d'emplois en 2008 (- 2,0 %). Totalisant 2 300 emplois en moins, le Jura est le département le plus touché (- 3,6 %). Le Doubs et la Haute-Saône suivent avec une baisse avoisinant 2,0 %. Les suppressions de postes dans le Doubs atteignent 3 200 et 1 200 en Haute-Saône. Le recul provient toujours principalement de l'industrie mais il s'accompagne maintenant d'un retrait soutenu de l'activité intérimaire. En revanche, le Territoire de Belfort bé-

néficie d'une tendance favorable avec un gain de 800 emplois, dont les 4 grands secteurs (industrie, construction, commerce et services) tirent profit. Après plusieurs années de hausse, la Bourgogne n'échappe pas à ce retournement conjoncturel plus limité toutefois qu'en Franche-Comté. L'emploi baisse globalement de 1,1 %. La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire s'en sortent avec des pertes modérées de l'ordre de 0,8 %. Par contre la Nièvre (- 1,5 %) et surtout l'Yonne (- 1,9 %) apparaissent beaucoup plus vulnérables. En un an, ce dernier départe-

tement a perdu 1 600 emplois dont une large part provient de l'activité intérieure. Dans les deux régions, le bilan est plus défavorable que la moyenne

nationale, proche de la stabilité (- 0,2 %). Même en termes de création d'établissements, le niveau national fait preuve de plus de dynamisme (+ 1,0

%). Leur nombre demeure stable en Bourgogne (+ 0,2 %) et en légère hausse en Franche-Comté (+ 0,5 %).

### Bilan 2008 moins favorable en Bourgogne et en Franche-Comté qu'au plan national

	Bourgogne			Franche-Comté			France		
	Niveau (milliers)	Évol. * 08 / 07	Évol. * 08 / 03	Niveau (milliers)	Évol. * 08 / 07	Évol. * 08 / 03	Niveau (milliers)	Évol. * 08 / 07	Évol. * 08 / 03
<b>Effectifs</b>	<b>420,6</b>	- 1,1 %	+ 1,8 %	<b>296,7</b>	- 2,0 %	- 2,0 %	<b>18 165</b>	- 0,2 %	+ 4,8 %
<b>Nbre établissements</b>	<b>42,2</b>	+ 0,2 %	+ 3,7 %	<b>28,7</b>	+ 0,5 %	+ 2,4 %	<b>1 777</b>	+ 1,0 %	+ 6,0 %

Source : Acoos - Urssaf

### Le recul des activités de services amplifie les pertes industrielles (graphiques p3 et annexe p8)

De manière constante depuis plusieurs années, les deux régions subissent les effets du déclin industriel. En 2008, la diminution atteint - 1,8 % en Bourgogne et - 2,7 % en Franche-Comté (contre - 1,8 % pour la France entière). Pour la Franche-Comté qui possède un tissu industriel particulièrement structurant, le retournement conjoncturel se fait plus durement ressentir (- 2 700 postes contre - 2 000 en Bourgogne). Dans les deux régions, les évolutions les plus marquées concernent les industries textiles et la fabrication de produits informatiques, électroniques et d'optique auxquelles s'ajoutent le travail du bois en Franche-Comté et l'industrie chimique en Bourgogne. En termes de postes, l'industrie automobile franc-comtoise paye le plus lourd tribut à la crise (- 1 000) tandis qu'en Bourgogne, les plus lourdes pertes affectent l'industrie chimique (- 400) et la fabrication de produits en caoutchouc et plastique (- 400). En revanche, dans toute l'inter-région, la fabrication de machines et équipements de-

meure bien orientée. La Bourgogne bénéficie en plus de la bonne tenue de la fabrication de produits métalliques.

Dans ce contexte de baisse d'activité, le secteur de la construction demeure toujours porteur mais de façon plus modérée que par le passé. Il augmente de 1,4 % pour la Franche-Comté (+ 300 emplois) et de 2,0 % pour la Bourgogne (+ 700 emplois). Son développement résulte sans doute plus de la commande publique que de la demande des ménages. Ce sont essentiellement les travaux de construction spécialisés qui tirent le secteur. En Bourgogne, le génie civil participe également à cet accroissement. A l'opposé, la construction de bâtiments et la promotion immobilière stagnent en Bourgogne et reculent en Franche-Comté.

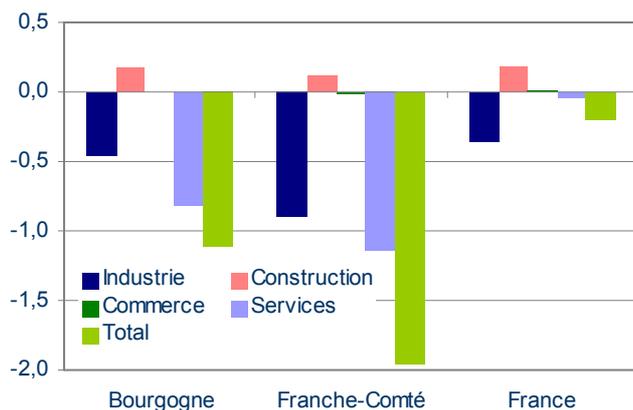
Malgré la dégradation de fin d'année, le commerce se maintient sauf pour ce qui concerne les activités liées à la vente et à la réparation automobile. En Bourgogne, le commerce de détail est en léger repli alors qu'en Franche-

Comté, ce sont plutôt les activités de gros qui subissent un fléchissement.

Le bilan 2008 des activités de services est négatif. 3 500 emplois sont supprimés en Bourgogne (- 1,7 %) comme en Franche-Comté (- 2,6 %). Ce résultat est largement amplifié par la chute des activités de soutien et d'intérim. La baisse d'activité se répercute rapidement sur l'emploi temporaire qui constitue aujourd'hui la variable d'ajustement : en un an, le secteur supprime 4 400 postes en Bourgogne (- 19 %) et 4 900 en Franche-Comté (- 25 %). Parallèlement, les télécommunications et les activités immobilières apparaissent également très fragilisées. En Bourgogne, c'est aussi le cas du secteur postier en pleine mutation. Dans ce contexte difficile, l'hébergement médico-social, l'action sociale et les activités associatives poursuivent leur essor. De même, les activités d'architecture et d'ingénierie progressent en lien avec la commande publique de travaux de génie civil.

### Seule la construction reste créatrice d'emplois en 2008

Contribution des grands secteurs d'activités à l'évolution totale (en points)

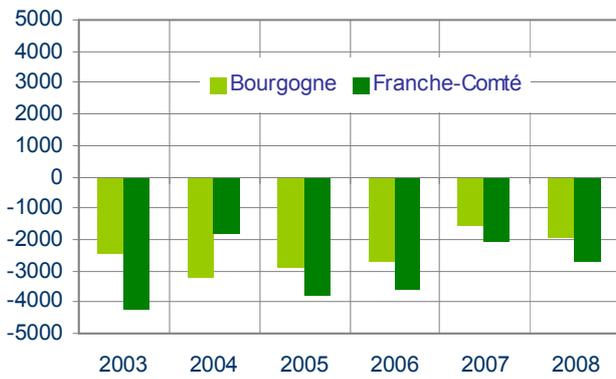


Source : Acoos - Urssaf

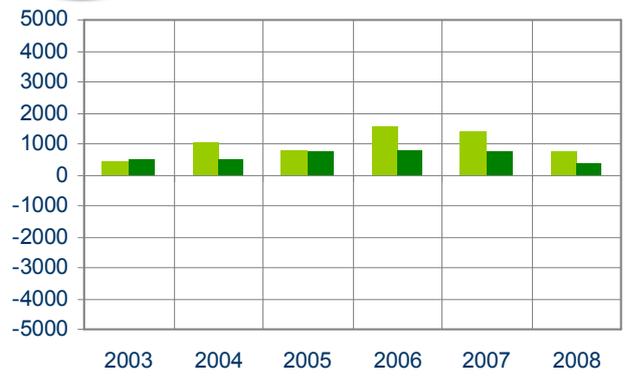
#### Lecture du graphique :

Il est possible de déterminer la part de chaque secteur dans l'évolution annuelle totale. En Bourgogne, l'évolution de l'industrie contribue négativement (- 0,5 point) à l'évolution de l'emploi total (- 1,2 %). Seule la construction contribue positivement (+ 0,2 point) à l'évolution globale.

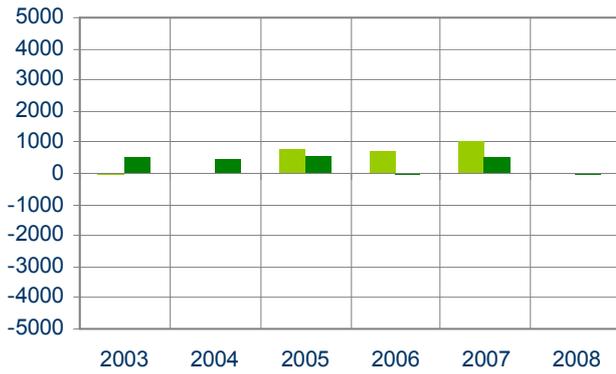
**Industrie - Erosion continue de l'emploi industriel**



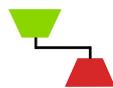
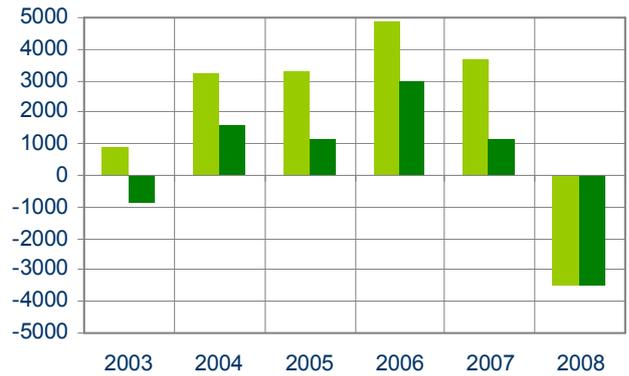
**Construction - Net ralentissement en 2008**



**Commerce - Arrêt de la croissance en 2008**

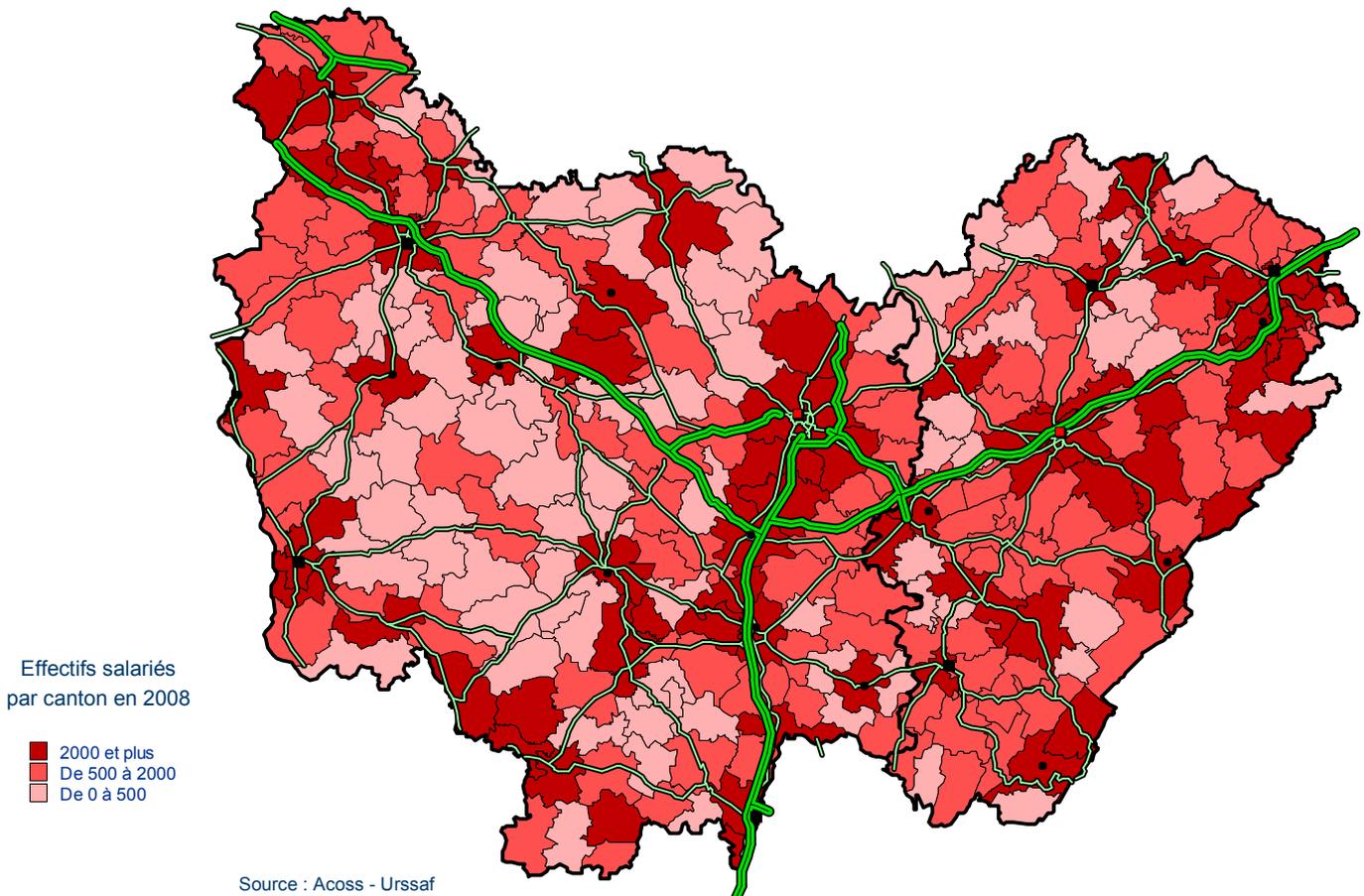


**Services - Effondrement de l'intérim en 2008**



**Évolution de l'emploi par territoire**

**L'emploi concentré autour des grands axes**



## Le Territoire de Belfort résiste à la crise

En 2008, le Territoire de Belfort est le seul département de l'inter région à ne pas subir le retournement conjoncturel. Après les lourdes pertes subies à partir du début de la décennie, sa progression dépasse annuellement 2 % depuis 2 ans. La vigueur de son industrie (fabrication de matériels de transport et d'équipements électriques) entraîne une croissance des activités de services (intérim, conseil - ingénierie notamment). L'emploi s'accroît fortement dans plusieurs de ses cantons (Giromagny, Belfort, Héricourt, Châteinois les Forges).

La Saône-et-Loire (- 0,8 %) et la Côte-d'Or (- 0,8 %) enregistrent un repli limité de leurs effectifs grâce à une bonne résistance industrielle (en particulier dans la métallurgie-fabrication de produits métalliques) et à celle des activités intérimaires qui lui sont liées. Dans les principales agglomérations de Côte d'Or (Dijon et Beaune), l'emploi recule très fortement. Les agglomérations concentrent une part importante de l'emploi et apparaissent plus sensibles à tout retournement conjoncturel, affichant de ce fait des mouvements

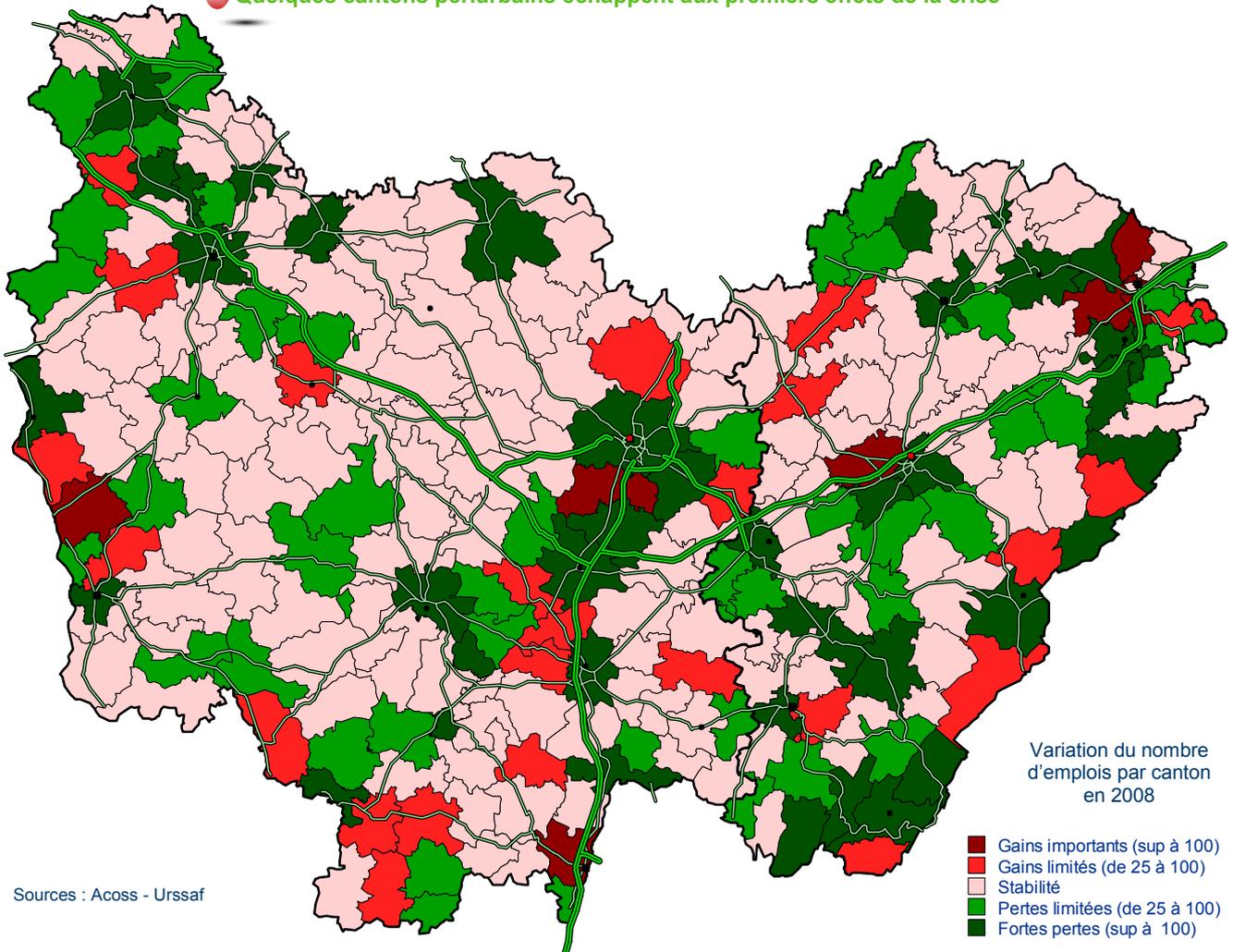
plus marqués à la hausse comme à la baisse. Ce phénomène est amplifié lorsque le recul de l'emploi affecte lourdement les salariés intérimaires comptabilisés dans des agences fréquemment situées dans les principales agglomérations. Sur l'axe Dijon - Beaune, le canton de Gevrey-Chambertin particulièrement dynamique, fait figure d'exception. En Saône et Loire, Mâcon et l'arc Nolay - Chagny -Givry sont en expansion.

Dans les autres départements, l'emploi salarié régresse de plus de 1 %. La Nièvre (- 1,5 %) et l'Yonne (- 1,9 %) pâtissent un peu moins de la crise que les trois autres départements de la Franche-Comté. Dans la Nièvre, les pertes d'emplois industriels (chimie, plastiques ou encore métallurgie) sont les plus élevées de toute l'inter-région. Ces réductions d'effectifs, fortes dans le canton de Nevers, sont en partie compensées par l'exceptionnelle vigueur de la construction (Nevers, Pouques-les-Eaux). Dans l'Yonne, les difficultés industrielles (secteur des plastiques, du cuir et de la chaussure) impactent rapidement et de manière sou-

tenue les activités intérimaires. Les réductions d'effectifs salariés sont significatives dans les cantons de Tonnerre et Saint-Florentin et encore plus marquées dans les cantons de Sens et Auxerre.

A l'exception du territoire de Belfort, les départements de Franche-Comté ont en commun avec la Nièvre une dégradation rapide de leur tissu industriel. Dans le Doubs (- 2,2 %), les problèmes industriels (fabrication de produits métalliques, industrie automobile) s'ajoutent au repli des secteurs liés à la consommation des ménages (construction et commerce). Seul, le canton d'Audeux peut se prévaloir d'un bilan positif. Malgré la hausse de ses activités commerciales, la Haute-Saône (- 2,3 %) demeure fragilisée par son industrie (textile, cuir et automobile) notamment dans les cantons de Jussey et Vesoul. Dans le Jura (- 3,6 %), la dégradation du secteur industriel (fabrication de plastiques, de jeux, d'instruments médicaux) se traduit par un écroulement de l'activité intérimaire. Les cantons de Saint-Claude et Morez sont les plus touchés.

### Quelques cantons périurbains échappent aux premiers effets de la crise

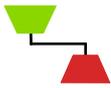


## Belfort et Saint-Claude marqués par des évolutions extrêmes

Les territoires sont présentés par ordre décroissant de l'évolution de l'emploi en 2008 - Effectifs en milliers

Zones d'emploi Départements / Régions	Ensemble		Industrie		Construction		Commerce		Services	
	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)	Effectifs	Évol. (%)
Belfort	38,7	+ 2,0	10,9	+ 3,2	2,7	+3,4	5,5	+ 0,6	19,6	+ 1,6
Gray	8,3	+ 0,4	2,7	+ 0,4	1,0	+3,0	1,2	+1,0	3,4	- 0,4
Montbard	8,4	+ 0,4	3,4	+ 2,1	0,9	+5,3	1,2	- 1,2	2,9	- 2,3
Chalon-sur-Saône	43,5	- 0,2	11,5	- 2,0	3,1	+1,8	7,8	- 0,3	21,0	+ 0,5
Le Creusot	13,0	- 0,7	5,4	+ 3,3	1,0	- 2,1	1,5	+ 3,2	5,0	- 5,5
Mâcon	33,4	- 0,7	7,2	- 0,3	3,1	- 0,1	6,7	+ 1,0	16,5	- 1,7
Dijon	117,8	- 0,8	21,9	- 2,1	10,5	+3,2	18,0	- 0,7	67,5	- 1,0
Le Charolais	19,5	- 0,8	7,0	- 2,2	1,9	+ 2,6	3,7	+ 1,7	6,8	- 1,7
Pontarlier	11,8	- 1,1	2,9	- 2,3	1,5	+ 1,5	2,4	+ 1,9	5,0	- 2,7
Besançon	73,4	- 1,1	17,4	- 2,0	5,5	- 0,8	12,8	- 1,0	37,7	- 0,8
Beaune	22,5	- 1,2	5,9	- 1,1	1,9	- 1,3	5,7	+ 0,3	8,9	- 2,1
Avallon	9,2	- 1,2	2,4	- 3,2	0,8	+ 0,4	2,4	+ 0,6	3,6	- 1,4
Louhans	10,3	- 1,3	4,2	+ 0,2	1,0	+ 0,1	1,5	+ 1,8	3,6	- 4,5
Nevers	33,6	- 1,3	7,4	- 4,2	3,3	+ 3,3	6,1	- 1,2	17,0	- 0,9
Montceau-les-Mines	12,0	- 1,5	4,3	- 0,6	0,9	+ 0,9	2,1	- 4,7	4,7	- 1,5
Cosne-sur-Loire	9,8	- 1,7	2,9	- 6,3	0,9	+ 4,9	2,0	+ 3,8	4,0	- 2,2
Lons-le-Saunier	22,0	- 1,7	5,9	- 2,7	2,2	+ 2,0	3,9	- 1,1	10,0	- 2,1
Joigny	11,5	- 1,9	3,9	+ 0,9	0,9	+ 4,2	3,2	+ 0,7	3,5	- 8,1
Sens	24,3	- 1,9	7,1	- 1,1	2,1	+ 4,2	4,4	- 2,6	10,7	- 3,2
Auxerre	35,5	- 2,1	8,9	- 2,6	3,4	- 0,8	7,0	+ 1,5	16,2	- 3,6
Decize	4,9	- 2,2	1,8	- 5,3	0,4	+ 4,2	0,8	+ 0,1	1,8	- 1,4
Montbéliard	56,1	- 2,7	25,0	- 3,5	3,9	- 0,1	6,7	- 0,1	20,5	- 2,9
Châtillon-sur-Seine	3,6	- 2,8	1,2	- 4,3	0,4	+ 6,4	0,6	+ 2,6	1,4	- 5,9
Revermont	6,0	- 3,0	1,9	- 0,6	0,6	+ 3,7	0,9	- 0,3	2,6	- 6,9
Autun	7,9	- 3,1	1,9	- 9,6	0,8	+ 1,6	1,3	- 1,5	3,9	- 1,0
Dole	16,6	- 3,2	5,7	- 2,9	1,7	+ 1,9	3,1	+ 2,8	6,1	- 7,5
Champagnole	4,2	- 3,6	1,5	- 5,1	0,5	+ 3,2	0,7	- 0,9	1,5	- 5,2
Vesoul	21,8	- 3,7	6,0	- 8,1	1,5	+ 0,8	3,2	+ 3,6	11,2	- 3,7
Lure - Luxeuil	15,3	- 4,0	6,6	- 2,5	1,4	+ 5,5	2,7	- 3,2	4,7	- 8,7
Morteau	9,4	- 4,5	3,6	- 6,8	1,1	+ 4,5	1,5	- 0,8	3,1	- 6,4
Saint-Claude	13,1	- 7,2	7,4	- 4,7	0,8	- 1,3	1,3	- 2,3	3,6	- 14,7
Territoire-de-Belfort	38,7	+ 2,0	10,9	+ 3,2	2,7	+ 3,4	5,5	+ 0,6	19,6	+ 1,6
Saône-et-Loire	139,5	- 0,8	41,5	- 1,1	11,9	+ 0,8	24,5	+ 0,2	61,5	- 1,4
Côte-d'Or	152,2	- 0,8	32,4	- 1,6	13,6	+ 2,7	25,5	- 0,4	80,7	- 1,3
Nièvre	48,4	- 1,5	12,1	- 4,8	4,6	+3,7	8,8	+ 0,0	22,8	- 1,2
Yonne	80,6	- 1,9	22,4	- 1,6	7,3	+ 1,3	17,0	+ 0,2	33,9	- 3,7
Doubs	145,1	- 2,2	47,2	- 3,1	11,2	- 0,2	22,6	- 0,6	64,1	- 2,3
Haute-Saône	51,0	- 2,3	17,0	- 4,3	4,6	+ 3,6	7,9	+ 0,8	21,5	- 2,9
Jura	61,9	- 3,6	22,4	- 3,4	5,9	+ 1,7	9,9	+ 0,0	23,7	- 6,3
Bourgogne	420,6	- 1,1	108,4	- 1,8	37,4	+ 2,0	75,9	+ 0,0	199,0	- 1,7
Franche-Comté	296,7	- 2,0	97,5	- 2,7	24,3	+ 1,4	45,9	- 0,1	129,0	- 2,6

Source : Acoess - Urssaf



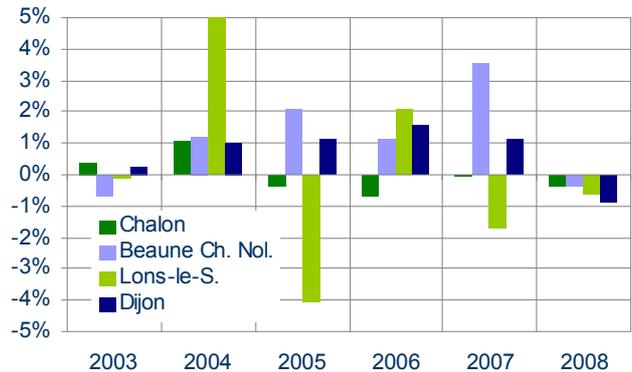
# Évolution de l'emploi dans les communautés de communes et d'agglomérations de plus de 30 000 habitants en Bourgogne et en Franche-Comté

## La population totale des principales communautés de communes

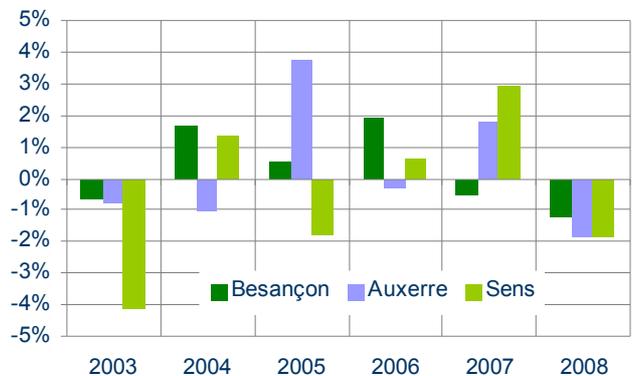
Communauté de communes *	Nbre de communes	Population (milliers)
Dijon	22	251,7
Besançon	59	178,7
Montbéliard	29	125,7
Chalon-sur-Saône	39	110,9
Le Creusot-Montceau	18	98,0
Belfort	30	97,3
Nevers	10	73,1
Auxerre	19	66,8
Mâcon	26	63,6
Beaune-Chagny-Nolay	54	52,9
Dole	41	52,8
Sens	8	42,1
Vesoul	19	35,8
Lons-le-Saunier	19	33,2

\* Ville principale de la communauté de communes ou d'agglomération  
Source : DGCT

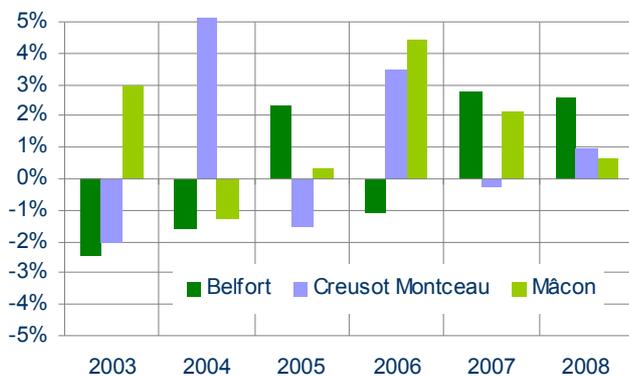
## Baisse limitée en 2008



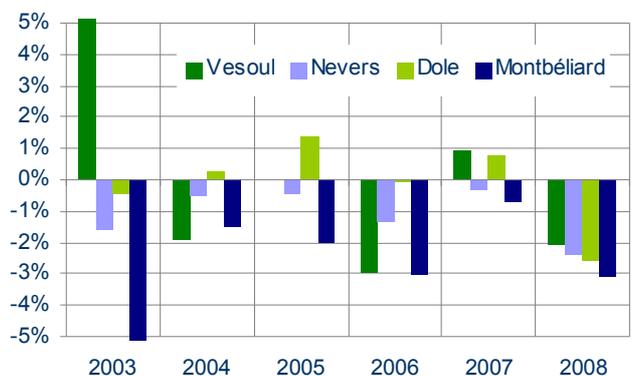
## Baisse marquée en 2008



## Évolution positive en 2008



## Très forte baisse en 2008



Source : Acoiss - Urssaf

Fin 2008, les quatorze plus grandes agglomérations de l'inter-région regroupent plus de la moitié des effectifs salariés (58 %). La période de crise actuelle induit de fortes baisses de l'emploi dans ces zones de forte activité. Toutefois, certaines zones résistent mieux et trois d'entre elles affichent même une progression en 2008. Belfort, Mâcon et Le Creusot-

Montceau dans une moindre mesure semblent s'appuyer sur leur tissu industriel pour créer des emplois.

Les agglomérations de Chalon, Beaune-Chagny-Nolay, Lons-le-Saunier et Dijon, enregistrent une diminution inférieure à 1 %. La baisse de l'activité industrielle y a des conséquences encore limitées sur l'intérim et les activités de service. A l'inverse,

la diminution de l'emploi dans les services est beaucoup plus importante dans les agglomérations de Besançon, Auxerre et Sens qui perdent au total entre 1 et 2 % de leurs salariés. Quant aux agglomérations de Vesoul, Nevers, Dole et Montbéliard, la régression dépasse 2 % du fait de la baisse conjuguée de l'emploi industriel et des activités de services.

## En 2008, l'emploi progresse encore à Belfort, Le Creusot-Montceau et Mâcon

Effectifs en milliers

Communauté de communes	Ensemble			Industrie			Construction			Commerce			Services		
	Eff.	Evol. 08 / 07	Evol. 08 / 03	Eff.	Evol. 08 / 07	Evol. 08 / 03	Eff.	Evol. 08 / 07	Evol. 08 / 03	Eff.	Evol. 08 / 07	Evol. 08 / 03	Eff.	Evol. 08 / 07	Evol. 08 / 03
<b>Belfort</b>	<b>29,9</b>	+ 2,6	+ 5,1	<b>7,0</b>	+ 4,7	- 2,7	<b>1,8</b>	+ 2,8	+ 28,6	<b>4,3</b>	+ 0,9	- 1,7	<b>16,8</b>	+ 2,2	+ 8,5
<b>Le Creusot-Montceau</b>	<b>3,5</b>	+ 0,9	+ 8,1	<b>2,1</b>	+ 0,4	+ 5,4	<b>0,2</b>	+ 4,5	+ 27,6	<b>0,4</b>	+ 0,2	+ 4,7	<b>0,8</b>	+ 2,0	+ 14,3
<b>Mâcon</b>	<b>22,4</b>	+ 0,6	+ 6,3	<b>4,2</b>	+ 2,8	- 3,4	<b>1,5</b>	- 0,6	+ 13,7	<b>4,2</b>	+ 1,1	+ 5,6	<b>12,5</b>	- 0,1	+ 9,4
<b>Chalon-sur-Saône</b>	<b>38,4</b>	- 0,4	- 0,5	<b>10,2</b>	- 2,0	- 16,1	<b>2,3</b>	+ 1,8	+ 15,0	<b>6,9</b>	- 0,7	0,0	<b>19,0</b>	+ 0,4	+ 8,3
<b>Beaune-Chagny-Nolay</b>	<b>15,3</b>	- 0,4	+ 7,8	<b>3,8</b>	- 0,1	- 0,3	<b>1,2</b>	- 4,0	+ 16,0	<b>4,1</b>	+ 2,2	+ 6,3	<b>6,2</b>	- 1,5	+ 12,9
<b>Lons-le-Saunier</b>	<b>14,4</b>	- 0,6	+ 0,5	<b>2,7</b>	- 0,4	- 5,9	<b>1,2</b>	+ 0,3	+ 21,3	<b>2,7</b>	- 1,6	+ 1,1	<b>7,7</b>	- 0,5	+ 0,2
<b>Dijon</b>	<b>100,2</b>	- 0,9	+ 4,0	<b>15,9</b>	- 1,1	- 5,5	<b>8,5</b>	+ 2,3	+ 16,9	<b>15,5</b>	- 1,1	+ 2,0	<b>60,3</b>	- 1,2	+ 5,8
<b>Besançon</b>	<b>54,6</b>	- 1,2	+ 2,3	<b>10,6</b>	- 2,6	- 10,8	<b>3,3</b>	- 0,5	+ 13,3	<b>9,7</b>	0,0	+ 3,3	<b>31,1</b>	- 1,2	+ 6,2
<b>Auxerre</b>	<b>23,8</b>	- 1,8	+ 2,2	<b>4,3</b>	- 1,0	- 7,2	<b>2,0</b>	+ 0,2	+ 15,3	<b>5,2</b>	+ 1,9	+ 5,8	<b>12,3</b>	- 4,0	+ 2,5
<b>Sens</b>	<b>14,6</b>	- 1,9	+ 1,1	<b>4,3</b>	+ 0,4	- 9,1	<b>1,1</b>	+ 6,5	+ 13,9	<b>2,7</b>	- 2,1	- 4,1	<b>6,5</b>	- 4,5	+ 9,8
<b>Vesoul</b>	<b>16,1</b>	- 2,1	- 5,9	<b>4,1</b>	- 6,0	- 15,5	<b>0,9</b>	+ 3,8	+ 23,8	<b>2,5</b>	+ 3,7	+ 12,0	<b>8,7</b>	- 2,3	- 7,5
<b>Nevers</b>	<b>22,3</b>	- 2,4	- 4,9	<b>4,3</b>	- 4,5	- 18,9	<b>2,0</b>	+ 3,4	+ 23,9	<b>3,8</b>	- 1,1	- 2,9	<b>12,2</b>	- 2,9	- 3,2
<b>Dole</b>	<b>14,4</b>	- 2,6	- 0,3	<b>5,1</b>	- 1,0	- 7,7	<b>1,2</b>	+ 5,5	+ 7,9	<b>2,8</b>	+ 2,7	+ 10,7	<b>5,3</b>	- 8,0	+ 0,5
<b>Montbéliard</b>	<b>42,7</b>	- 3,1	- 10,0	<b>20,2</b>	- 3,6	- 17,8	<b>2,4</b>	0,0	+ 5,6	<b>4,9</b>	- 0,2	- 2,1	<b>15,2</b>	- 3,8	- 2,5

Source : Acooss - Urssaf

## Annexe

### Nombre d'établissements et effectifs salariés par région et par secteur d'activités

Secteur d'activités (NACE 4, 38 et 88)	Effectifs						Établissements					
	Bourgogne			Franche-Comté			France		Bourgogne		Franche-Comté	
	Part	Effectifs (milliers)	Evol. (%)	Part	Effectifs (milliers)	Evol. (%)	Effectifs (millions)	Evol. (%)	Nbre (milliers)	Evol. (%)	Nbre (milliers)	Evol. (%)
<b>Industrie</b> dont :	26%	<b>108,3</b>	- 1,8	33%	<b>97,5</b>	- 2,7	<b>3 631</b>	- 1,8	<b>4,8</b>	- 0,9	<b>3,8</b>	- 1,5
BZ Industries extractives	0%	<b>1,2</b>	- 9,2	0%	<b>0,5</b>	+ 0,8	<b>28</b>	- 2,1	<b>0,1</b>	- 1,7	<b>0,1</b>	- 2,3
CA Industries agro-alimentaires	3%	<b>14,0</b>	- 1,7	3%	<b>9,2</b>	0,0	<b>512</b>	- 0,8	<b>1,4</b>	- 2,3	<b>1,0</b>	- 2,1
CB Textile, habillement, cuir	1%	<b>3,1</b>	- 10,1	0%	<b>1,3</b>	- 9,1	<b>139</b>	- 7,4	<b>0,1</b>	- 4,3	<b>0,1</b>	- 2,0
CC Bois et papier	2%	<b>7,7</b>	- 2,0	2%	<b>4,5</b>	- 5,0	<b>231</b>	- 4,3	<b>0,4</b>	+ 0,1	<b>0,3</b>	- 3,2
CE Industrie chimique	1%	<b>2,9</b>	- 12,7	1%	<b>2,3</b>	+ 0,9	<b>152</b>	- 2,8	<b>0,1</b>	- 5,6	<b>0,0</b>	+ 7,4
CF Fab. pdts caoutch. et plastiq. et autres pdts minéraux non métalliques	3%	<b>13,7</b>	- 2,9	3%	<b>9,4</b>	- 3,2	<b>335</b>	- 2,9	<b>0,4</b>	0,0	<b>0,3</b>	- 3,3
CH Métallurgie et fab. de pdts métalliques	5%	<b>20,7</b>	+ 1,0	7%	<b>19,8</b>	- 1,4	<b>458</b>	- 0,9	<b>0,6</b>	+ 0,3	<b>0,7</b>	- 1,3
CI Fab. pdts informatiq., électroniq. et optiq.	1%	<b>2,6</b>	- 8,0	1%	<b>3,4</b>	- 7,8	<b>156</b>	- 3,4	<b>0,1</b>	+ 1,4	<b>0,1</b>	- 2,9
CK Fab. de machines et équipements n.c.a.	2%	<b>9,5</b>	+ 2,0	2%	<b>6,6</b>	+ 2,3	<b>220</b>	- 1,4	<b>0,2</b>	- 1,1	<b>0,2</b>	- 2,6
CL Fabrication de matériels de transport	2%	<b>7,2</b>	- 1,0	8%	<b>23,8</b>	- 4,0	<b>393</b>	- 2,7	<b>0,1</b>	+ 2,1	<b>0,1</b>	+ 5,0
CM Autres ind. manufacturières ; répar. et instal. de machines et d'équips	3%	<b>9,3</b>	- 4,2	2%	<b>9,5</b>	- 7,2	<b>316</b>	- 1,0	<b>0,8</b>	- 0,9	<b>0,7</b>	- 2,4
<b>Construction</b>	9%	<b>37,4</b>	+ 2,0	8%	<b>24,3</b>	+ 1,4	<b>1 584</b>	+ 2,3	<b>5,7</b>	+ 1,5	<b>3,8</b>	+ 2,8
<b>Commerce</b> dont :	18%	<b>75,9</b>	0,0	15%	<b>45,9</b>	- 0,1	<b>3 091</b>	- 0,1	<b>9,9</b>	- 0,2	<b>6,6</b>	+ 0,5
45 Cce et réparation auto. et de motocycles	3%	<b>10,9</b>	- 1,0	2%	<b>7,1</b>	- 0,9	<b>390</b>	- 0,8	<b>1,6</b>	+ 0,3	<b>1,8</b>	- 1,0
46 Commerce de gros	5%	<b>22,7</b>	+ 1,1	4%	<b>10,9</b>	- 0,3	<b>989</b>	- 0,4	<b>2,2</b>	- 0,5	<b>1,4</b>	+ 1,4
47 Commerce de détail	10%	<b>42,3</b>	- 0,4	9%	<b>27,9</b>	+ 0,2	<b>1 712</b>	+ 0,3	<b>6,1</b>	- 0,2	<b>0,7</b>	+ 2,7
<b>Services</b> dont :	47%	<b>199,0</b>	- 1,7	43%	<b>129,0</b>	- 2,6	<b>9 959</b>	0,0	<b>21,8</b>	+ 0,2	<b>14,5</b>	+ 0,5
HZ Transports et entreposage	8%	<b>35,4</b>	- 0,9	6%	<b>19,1</b>	+ 0,4	<b>1 421</b>	+ 0,6	<b>1,5</b>	+ 1,1	<b>1,0</b>	- 2,4
IZ Hébergement et restauration	4%	<b>18,7</b>	0,0	3%	<b>10,1</b>	- 1,3	<b>928</b>	+ 0,7	<b>3,7</b>	- 1,7	<b>2,2</b>	- 0,2
JB Télécommunications	1%	<b>2,2</b>	- 9,6	0%	<b>1,5</b>	- 9,2	<b>153</b>	- 5,1	<b>0,1</b>	+ 1,1	<b>0,0</b>	- 2,4
KZ Activités financières et d'assurance	2%	<b>10,5</b>	- 2,1	3%	<b>7,5</b>	+ 0,3	<b>752</b>	+ 0,3	<b>1,8</b>	+ 2,7	<b>1,3</b>	+ 3,7
MA Activités juridiq., conseil et d'ingénierie	3%	<b>12,5</b>	+ 1,9	4%	<b>11,1</b>	+ 4,8	<b>875</b>	+ 3,1	<b>2,1</b>	+ 0,1	<b>1,4</b>	+ 0,8
MC Autres activités scientifiq. et techniques	1%	<b>3,5</b>	+ 8,0	1%	<b>2,0</b>	+ 6,3	<b>220</b>	- 1,0	<b>0,5</b>	+ 0,2	<b>0,3</b>	- 3,9
NZ Activit. de services admin. et de soutien	9%	<b>36,8</b>	- 10,6	8%	<b>24,8</b>	- 16,5	<b>1 805</b>	- 5,8	<b>2,6</b>	+ 0,2	<b>1,8</b>	- 1,0
QA Activités pour la santé humaine	3%	<b>12,5</b>	+ 0,5	3%	<b>8,5</b>	+ 1,3	<b>543</b>	+ 0,8	<b>2,0</b>	- 1,1	<b>1,4</b>	+ 1,4
QB Hébergmt médico-social et social et action sociale sans hébergement	7%	<b>29,8</b>	+ 2,9	7%	<b>19,6</b>	+ 1,2	<b>976</b>	+ 3,6	<b>1,0</b>	+ 1,3	<b>0,7</b>	+ 2,7
SZ Autres activités de services	3%	<b>11,6</b>	+ 2,3	3%	<b>8,9</b>	+ 6,0	<b>555</b>	+ 2,7	<b>3,0</b>	+ 1,1	<b>2,0</b>	+ 1,9
<b>Ensemble des secteurs</b>	100%	<b>420,6</b>	- 1,1	100%	<b>296,7</b>	- 2,0	<b>18 165</b>	- 0,2	<b>42,2</b>	+ 0,2	<b>28,7</b>	+ 0,5

Source : Acooss - Urssaf

# Sources et méthodologie

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du **Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC)** sur lequel ils portent les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements ainsi que leurs effectifs.

**Le champ** couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans un secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

La nouvelle **nomenclature d'activité NAF** (articulée sur la nomenclature européenne NACE et la nomenclature internationale) est entrée en vigueur

depuis le 1er janvier 2008. Elle a été attribuée de manière rétrospective à tous les établissements fermés à cette date afin de pouvoir disposer de séries détaillées et de calculer des évolutions sur longue période. Les tableaux et graphiques reposent sur un classement à 4, à 38 ou à 88 secteurs agrégés. Les commentaires peuvent s'appuyer sur des niveaux plus fins.

**L'assiette salariale totale ou l'assiette déplafonnée** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation.

**L'effectif salarié** est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par

les Urssaf et l'Acoss. Les effectifs sont mesurés à la fin du quatrième trimestre de l'année considérée. Les évolutions sont annuelles et calculées sur la période séparant les quatrième trimestres des années considérées.

**Le nombre d'établissements** est une moyenne annuelle du nombre d'établissements dénombrés par trimestre. Ne sont retenus dans la comptabilisation trimestrielle que les établissements qui présentent une assiette salariale non nulle.

**Les zones d'emploi** ont été définies en 1983-84 à partir de critères établis par une circulaire du Ministère du Travail du 23 septembre 1982. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Une zone d'emploi est un espace géographique comportant au moins 25000 actifs, à l'intérieur duquel la plupart d'entre eux résident et travaillent. Les déplacements domicile - travail constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Les zones d'emploi étant relativement vastes, le découpage par **cantons** permet d'affiner les évolutions de l'emploi.

**Bilan annuel de l'emploi en Bourgogne et Franche-Comté** : Publication des Urssaf de Bourgogne et Franche-Comté, de la Drtefp de Bourgogne et de la Direccte de Franche-Comté.

**Directeur de Publication** : P. Bordat, Directeur de l'Urssaf de la Côte d'Or.

**CLEPSYDRE N° 8** : Tirage à 800 exemplaires. Parution Octobre 2009. N° ISSN : 1960-8179.

**Impression** : Imprimerie UIOSS Besançon.

**Mise en page** : V. Solacroup.

**Analyse et rédaction** : R. Bonnot (Urssaf de l'Yonne), L. Malègue (Direccte Franche-Comté), F. Perrier-Cornet (Drtefp Bourgogne), V. Solacroup (Urssaf de la Côte-d'Or), I. Wehr (Urssaf de Besançon).